

## INTRODUCTION

# BÉRARD ÉVÊQUE DES MARSES UN ART DE GOUVERNER

Proche de Rome, la Terre des Marseilles a pourtant été longtemps tenue pour une des zones les plus perdues d'Italie : située en Abruzze intérieur, elle se dispose pour l'essentiel autour du lac Fucino, aujourd'hui asséché<sup>1</sup>. Rien ne prédisposait son évêque Bérard († 1130), objet d'un modeste culte local, à une bien grande notoriété ; mais depuis quelques décennies, il est devenu l'enjeu d'un vif intérêt historiographique. Le dossier hagiographique de saint Bérard, évêque des Marseilles, permet en effet de s'introduire de manière saisissante, intime, au cœur de la réforme de l'Église, communément dite réforme « grégorienne<sup>2</sup> ».

Sur le seuil du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, ce mouvement constitue un des tournants majeurs, si ce n'est le tournant décisif du millénaire médiéval en Occident. Les papes réformateurs, Léon IX (1049-1054), Victor II (1055-1057), Étienne IX (1057-1058), Nicolas II (1058-1061), Alexandre II (1061-1073) et surtout Grégoire VII (1073-1085) – qui donna son nom à la réforme – engagèrent le combat contre les puissances laïques qui, de l'empereur aux maîtres de château en passant par les rois et les comtes, portaient atteinte à la « liberté de l'Église ». La lutte contre la simonie (l'influence des laïcs sur la désignation aux charges ecclésiastiques) et la lutte contre le nicolaïsme (le mariage des prêtres) sont deux des traits les plus frappants de l'entreprise réformatrice. Mais par ses efforts pour remodeler en profondeur les mœurs du clergé et des fidèles, par son appel à la pénitence et à la conversion de vie, la réforme ecclésiastique touchait en fait la société médiévale en son entier et chaque individu en particulier.

Si la conception théorique de la réforme force l'admiration par sa vigueur et son audace, si les combats menés jusqu'à Grégoire VII sont éclatants et décisifs, l'aspect le plus remarquable de la réforme « grégorienne » est sans doute sa mise

- 
1. Après diverses tentatives à l'époque antique et moderne, le lac Fucino fut définitivement asséché en 1876.
  2. Pour une introduction dynamique, voir P. TOUBERT, « Réforme grégorienne », dans *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. P. LEVILLAIN, Paris, 1994, p. 1432-1440. Pour une étude plus détaillée, voir *La Reforma gregoriana y su proyección en la cristiandad occidental, siglos XI-XII*, Pamplune, 2006.

en œuvre dans la durée<sup>3</sup>. Avec ténacité, sagesse et réalisme, les acquis de l'acte grégorien furent consolidés par les pontifes de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, en particulier Urbain II (1088-1099), Pascal II (1099-1118), Gélase II (1118-1119), Calixte II (1119-1124) et Honorius II (1124-1130). Les divers compromis trouvés à la querelle des Investitures posèrent de nouvelles règles pour les élections épiscopales. La « liberté de l'Église » s'était durablement affermie<sup>4</sup>.

Le plus étonnant, dans cet élan réformateur, est que, parti des plus hautes sphères de l'Église romaine, il trouva un écho dans toutes les régions de la chrétienté. Sans doute ce succès traduit-il la force de la propagande pontificale, à une époque où les moyens de la propagande n'étaient pourtant pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Mais ce succès n'aurait pu se produire s'il n'avait rencontré une aspiration profonde des fidèles<sup>5</sup>. Il n'aurait pu avoir lieu si, en toutes régions de la chrétienté, il ne s'était trouvé des hommes pour se faire les agents zélés de l'entreprise ecclésiale. La mise en œuvre de la réforme, sur le terrain, mérite au moins autant l'attention que sa conception théorique et ses éclats au sommet<sup>6</sup>.

Ces agents locaux de la réforme furent parfois des personnages improbables, surgis de nulle part : d'entre eux, Robert d'Arbrissel reste un des exemples les plus fameux<sup>7</sup>. Mais dans leur majorité, les relais de la réforme sur le terrain étaient issus des élites en place. Or ces élites étaient essentiellement aristocratiques : elles n'étaient autres que les puissances laïques qui défendaient fermement leurs droits

- 
3. Pour reprendre la distinction classique d'Augustin Fliche entre les trois actes de la réforme ; A. FLICHE, *La réforme grégorienne*, Louvain-Paris, 1924-1937 (Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et documents, 6, 9 et 16).
  4. À l'idée reçue selon laquelle la réforme « grégorienne » aurait inauguré la laïcisation de l'État, on préférera l'idée du chassé-croisé chère à E. H. KANTOROWICZ, « Mysteries of State. An Absolutist Concept and its Late Medieval Origins », dans ID., *Selected Studies*, New York, 1965, p. 382, trad. dans ID., *Mourir pour la patrie*, Paris, 1984, p. 79 : « Sous le pape, *princeps et verus imperator*, l'appareil hiérarchique de l'Église [...] manifesta une tendance à devenir le prototype parfait d'une monarchie absolue et rationnelle fondée sur une base mystique, alors qu'au même moment l'État avait de plus en plus tendance à devenir une quasi-Église et, à d'autres égards, une monarchie mystique fondée sur une base rationnelle. » En revanche, il est vrai que la réforme a conduit à une forme de laïcisation des pouvoirs autres qu'impériaux et monarchiques – des dominations aristocratiques en particulier ; c'est un des enjeux de la Vie de Bérard.
  5. Voir A. VAUCHEZ, *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994, p. 68-130.
  6. Pour la France, voir les études novatrices de F. MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, 2002, et J.-H. FOULON, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 2008 (Bibliothèque du Moyen Âge, 27), Préface J. DALARUN.
  7. Voir *Les deux Vies de Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud. Légendes, écrits et témoignages – The Two Lives of Robert of Arbrissel, Founder of Fontevraud : Legends, Writings, and Testimonies*, éd. J. DALARUN, G. GIORDANENGO, A. LE HUÉROU, J. LONGÈRE, D. POIREL et B. L. VÉNARDE, Turnhout, 2006 (Disciplina monastica, 4 ; Fontes, 1).

contre la « liberté de l'Église ». Le moment de la réforme ecclésiastique exacerbe l'intrigue majeure du Moyen Âge occidental, à savoir la lutte ambiguë entre l'aristocratie laïque et l'appareil ecclésiastique. Il souligne aussi, de manière critique, un des plus profonds paradoxes du Moyen Âge occidental : puisqu'il se réclamait de la chasteté – et avec la réforme plus que jamais –, le clergé ne pouvait se recruter que dans le monde adverse des laïcs, en principe seuls procréateurs d'hommes<sup>8</sup>. L'appareil ecclésiastique le plus qualifié était massivement issu de cette aristocratie laïque dont il prétendait combattre les empiètements.

L'histoire du Moyen Âge occidental est l'histoire d'un détournement de fidélité, de la parenté charnelle vers la parenté spirituelle ; et ce détournement culmina au moment où la notion même de lignage devenait déterminante. Briser le lien du sang, créer de toutes pièces un lien de l'esprit et de l'âme, une solidarité du corps cléricale contre le corps familial : tel est le défi que – tout au long du Moyen Âge, mais de manière plus sensible au temps de la réforme « grégorienne » – l'Église se lança du fait de ses propres choix disciplinaires<sup>9</sup>.

Cette intrigue – la mise en œuvre de la réforme à l'épreuve du terrain, au prix d'un détournement de fidélité au sein de l'aristocratie locale –, la Vie et les miracles de Bérard, évêque des Marses, la content de manière exemplaire, avec la part du mouvement et celle de la résistance, les moments de concorde et les bouffées de violence, le programme et les compromis, les succès et les limites, les avancées et les reculades ; comme si, avec les influences sensibles de la curie romaine et du monastère bénédictin du Mont-Cassin pour toile de fond, l'isolat de la conque du Fucino se faisait le théâtre dépouillé de cette dramaturgie<sup>10</sup>.

8. Sur le volet féminin de ce paradoxe, voir J. DALARUN, « Le monachisme féminin au haut Moyen Âge vu du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Female vita religiosa between Late Antiquity and High Middle Ages : Structures, Developments and Spatial Contexts*, éd. G. MELVILLE et A. MÜLLER, Münster, 2011 (*Vita regularis. Ordnungen und Deutungen religiösen Lebens im Mittelalter. Abhandlungen*, 47), p. 1-18.

9. Conformément à la lecture traditionnelle de l'Évangile, où Jésus se détourne de sa famille charnelle ; Matth. 12, 48 : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » Sur la tension entre parenté charnelle et parenté spirituelle, voir A. BARBERO, *Un santo in famiglia. Vocazione religiosa e resistenze sociali nell'agiografia latina medievale*, Turin, 1991.

10. On pourrait multiplier les comparaisons entre le dossier de Bérard des Marses et ceux de saints évêques contemporains, comme le font fort bien Pierre Toubert ou John Howe ; voir ci-dessous notes 25-30 et 33-34. En restant centré sur la région des Marses, la « Marsica », en l'érigeant en isolat plus qu'elle ne le fut, on se prive certainement de ces éléments comparatifs, mais on renforce la valeur exemplaire du dossier de Bérard : une dramaturgie exige la délimitation arbitraire d'un espace scénique. Pour une mise en perspective, voir néanmoins R. GRÉGOIRE, « Tipologie agiografiche di età gregoriana in Italia meridionale », dans *Guitmondo di Aversa, la cultura europea e la riforma gregoriana nel Mezzogiorno*, éd. L. ORABONA, I. Il sec. XI, la cultura europea e Le Bec. Testimonianze su Guitmondo e agiografia di età gregoriana in chiese del Sud, Naples-Rome, 2000 (*Chiese del Mezzogiorno. Fonti e studi*, 13), p.107-128 ; A. DEGL'INNOCENTI, « Agiografia latina dell'Italia centrale, 1130-1220 », dans *Hagiographies. Histoire inter-*

Plusieurs fois éditée en latin, la Vie de Bérard des Marse n'avait jamais été traduite en français et les miracles posthumes opérés à l'intercession du saint évêque, aussi abondants que la partie strictement biographique de la légende, sont à ce jour inédits. L'ouvrage qui suit n'a d'autre but que de faire exprimer à ce texte tout son suc. Les notes abondantes, la bibliographie, la chronologie, la généalogie, les cartes concourent à informer l'accès à cette source vive et la présente introduction ne prétend à rien d'autre qu'à aiguïser le plaisir et le profit de sa lecture<sup>11</sup>.

De Bérard, évêque des Marse, nous allons d'abord retracer le *cursus*, en suivant principalement le fil de sa légende<sup>12</sup>, complétée et chronologiquement calée par le recoupement avec la documentation externe<sup>13</sup>. Après avoir évoqué les études qui lui ont été consacrées, nous suivrons leurs divers points de vue pour animer son dossier. Puis nous reviendrons à sa légende pour essayer de saisir la nouveauté du message qu'elle délivre. Enfin, nous laisserons le texte parler de lui-même.

### Cursus

Bérard naquit en 1080 au château de Colli<sup>14</sup>. Il appartenait à la lignée des comtes des Marse ; son père s'appelait Bérard comme lui, sa mère Théodosie. Adolescent, il fut élevé au sein du chapitre des chanoines de Sainte-Sabine, église cathédrale

---

*nationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, dir. G. PHILIPPART, Turnhout, 2010 (Corpus christianorum. Hagiographies, 5), p. 731-751.

11. Cette introduction, qui n'a nullement la prétention d'épuiser la richesse de la source, reprend en partie J. DALARUN, « Bérard, évêque des Marse. Un art de gouverner », dans *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, éd. E. BOZOKY, Turnhout, 2012 (Hagiologia, 8), p. 255-275. Les informations bibliographiques livrées dans les notes de l'introduction sont répétées dans les notes de la traduction de la Vie et des miracles, de telle sorte que chaque partie puisse être lue indépendamment de l'autre.
12. JEAN DE SEGNI, *Vita s. Berardi*, éd. F. UGHELLI, dans *Italia sacra, sive de episcopis Italiae et insularum adiacentium rebusque ab iis praeclare gestis, deducta serie ad nostram usque aetatem. Opus singulare provinciarum XX. distinctum in quo ecclesiarum origines, urbium conditiones, principum donationes, recondita monumenta in lucem proferuntur*, 1, éd. N. COLETI, Venise, 1717, p. 893-901 ; éd. J. DE BACKER, dans *Acta sanctorum Novembris*, II/1, Bruxelles, 1894, p. 128-135. Toutefois, les citations de la légende, tant pour sa partie biographique que pour son recueil inédit de miracles, proviennent de l'édition latine établie par mes soins (désormais VB) sur les bases indiquées ci-dessous p. 31-34 ; *Vie et miracles de Bérard, évêque des Marse (1080-1130). Introduction, édition critique du texte latin et traduction française*, éd. J. DALARUN, Bruxelles, 2013 (Subsidia hagiographica, 93) Toutes les informations relatives à Bérard des Marse qui ne comportent pas d'autre référence explicite sont tirées de cette source hagiographique.
13. Pour une première approche, voir Z. ZAFARANA, « Berardo, santo », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, 8, Rome, 1966, p. 775-776.
14. Probablement Colli di Montebove, actuellement com. Carsoli, prov. L'Aquila, Abruzzi, où le culte de Bérard est toujours bien vivant ; voir D. GIARDINI, *S. Berardo. Vita, leggende e miracoli, culto e reliquie. La Confraternita : storia, statuto e canonici curati, priori, consigli direttivi, comitati delle feste, commissari, elenchi dei confratelli, la novena, preghiere e canti*, Cerchio, 2001 (I tascabili

du diocèse des Marses située à *Civitas Marsicana* (ou *Civitas Marsorum*). Il y fut ordonné acolyte par l'évêque Pandolphe. D'un commun accord entre son père et son évêque, Bérard fut envoyé au monastère bénédictin du Mont-Cassin en 1100, au temps de l'abbé Oderisio, où il bénéficia de l'enseignement du grammairien et exégète Paul l'Aveugle<sup>15</sup>; il y demeura jusqu'en 1106. À cette date, Pascal II l'appela à la curie où il reçut aussitôt le sous-diaconat. À la fin de l'année 1106, il fit partie de la suite de Pascal II lors de son voyage en France : entre février et septembre 1107, Bérard est en effet souscripteur d'actes pontificaux délivrés à Langres, Valence et Modène<sup>16</sup>. Fin 1107 ou début 1108, il fut constitué comte de Campagne<sup>17</sup> par le pontife. En 1108, il s'y trouva en butte à la révolte de Pierre Colonna<sup>18</sup> : Bérard fut capturé et jeté dans une citerne à Palestrina. Un de ses consanguins, le chevalier Jean de Petrella, vint le délivrer. Ramené à Rome, Bérard

---

d'Abruzzo, 127); L. DE LUCA, *Guida. La media valle dell'Aniene, la valle del Turano, il Carsoleano*, Carsoli, 2006, p. 73-74.

15. Sur ce personnage cité en VB 2 et 5, voir PIERRE DIACRE, *Chronica monasterii Casinensis*, III, 48, dans *Die Chronik von Montecassino*, éd. H. HOFFMANN, Hanovre, 1980 (Monumenta Germaniae historica. Scriptores, 34), p. 426, à propos de Gebizo, saint moine du Mont-Cassin († vers 1080) : « Quae si quis nosse desiderat, eius vitae hystoriam a Paulo grammatico et eius coenobii monacho perscriptam legat »; et plus abondamment ID., *De viris illustribus*, 36, dans *Patrologia latina*, 173, col. 1042-1043 : « Paulus e Liguria Romanorum provincia ortus, et ab ipsa infantia occulto Dei iudicio lumine privatus, et ob hanc rem litteris et philosophicis studiis ignarus, tantum usque in hodiernum diem de se miraculum praebuit, ut ab omnibus alter Didymus appelletur. Hic postquam scripsit altercationem Romanorum et Graecorum, quae facta est in civitate Constantinopolitana; sub Oderisio abbate, Casinense coenobium adiit temporibus Paschalis II papae, et Alexii imperatoris; super Isaïam, super Ieremiam, et super reliquos prophetas; super Psalterium, super Matthaëum, super Marcum, super Lucam, super Ioannem, super Epistolas Pauli, super Apocalypsim. Non solum autem grammaticam, verum et reliquas artes auditu tantum plenissime corde tenus didicit. Scripsit etiam Vitam S. Ebizzonis monachi Casinensis, qui Hilarioni similis fuit. Exstant et alia eius librorum volumina, quae in nostras manus nondum venerunt. Obiit autem apud Tibertinam civitatem. » Pour la Vie de Gebizo, voir ID., *Ortus et vita iustorum cenobii Casinensis*, éd. R. H. RODGERS, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1972 (University of California Publications. Classical Studies, 10), p. 80-94. Les références croisées à l'abbé Oderisio (1087-1105), au pape Pascal II (1099-1118) et à l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081-1118) situent l'arrivée de Paul au Mont-Cassin dans la fourchette 1099-1105.
16. K. GANZER, *Die Entwicklung des auswärtigen Kardinalats im hohen Mittelalter. Ein Beitrag zur Geschichte des Kardinalkollegiums vom 11. bis 13. Jahrhundert*, Tübingen, 1963 (Bibliothek des deutschen Instituts in Rom, 26), p. 54, 67-69, 187, 190, 192-193 et 200.
17. Le sud-est du Latium. Voir L. SCOTONI, « Definizione geografica della Campagna Romana », *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei*, 9, 4, 1993, p. 647-667; D. FIORANI, *Tecniche costruttive murarie medievali. Il Lazio meridionale. Storia della tecnica edilizia dei monumenti*, Rome, 1996, p. 13-33; *Atlante storico-politico del Lazio*, Rome-Bari, 1996.
18. Ce Pierre Colonna est le premier membre attesté de la famille Colonna (à propos de l'élection de Pascal II en 1099); C. SERVATIUS, *Paschalis II. (1099-1118). Studien zu seiner Person und seiner Politik*, Stuttgart, 1979 (Päpste und Papsttum, 14), p. 73-77; J. COSTE, « I primi Colonna di Genazzano e i loro castelli », *Latium*, 3, 1986, p. 27-86; S. CAROCCI, *Baroni di*

demeura de nouveau à la curie et fut ordonné cardinal diacre de Saint-Ange in Pescheria entre 1108 et 1109.

Le diocèse des Marses était alors tenu par Sigenolphe, qui avait été créé évêque par l'antipape Clément III en 1093. En 1110, Bérard fut ordonné prêtre et promu cardinal de Saint-Chrysogone, puis élu et consacré évêque des Marses. Il mit toute son énergie au service de son diocèse, en particulier des plus démunies de ses ouailles. Il s'en prit à la simonie, en l'occurrence l'abondance des églises échues aux mains des laïcs. Il réforma les mœurs des clercs – et on lui a d'ailleurs attribué la paternité d'un traité sur ce thème<sup>19</sup>. Il tenta d'imposer au clergé du diocèse la primauté de l'église cathédrale, Sainte-Sabine. Il lutta également contre les unions incestueuses ou polygames. « Par suite », dit la légende, « on ne pouvait trouver sur le territoire de l'évêché ni un clerc, ni un laïc et presque pas de femme – ce qui est difficile à croire! – pour pécher publiquement dans les vices que nous avons rapportés ci-dessus<sup>20</sup>. » Les moines eux-mêmes n'échappaient pas aux foudres de l'évêque.

Bérard excommunia « un grand nombre de barons et de tyrans<sup>21</sup> » qui percevaient dîmes, prémices et droits de sépulture à leur profit; partant, il fut en proie à leurs embûches, leurs mauvais traitements, leurs tentatives d'assassinat et fut expulsé huit fois de son propre siège. Il se réfugiait alors au Latran, se voyait confier l'administration d'Alatri ou de Veroli en Campagne – on le trouve en effet aux côtés de Pascal II à Ferentino en 1113 ou à Palestrina en 1117<sup>22</sup> – et il fut même légat en Sardaigne. Par une lettre du 25 février 1114, Pascal II manifesta son entier soutien à l'évêque des Marses : il reprécisa les limites du diocèse, confirma les droits exclusifs de l'évêque sur les ordinations des prêtres, les consécrations des églises, la perception des dîmes et offrandes, condamna les moines qui prétendaient délivrer le baptême et l'onction des malades, confesser les fidèles et donner la communion aux personnes excommuniées ou interdites par l'évêque, réaffirma

---

*Roma. Dominazioni signorili e lignaggi aristocratici nel Duecento e nel primo Trecento*, Rome, 1993 (Collection de l'École française de Rome, 181), p. 353-355.

19. D'après G. J. EGGS, *Supplementum novum Purpurae doctae, seu vitae, legationes, res gestae, obitus aliaque scitu ac memoratu digna &c. eorum S. R. E. cardinalium qui in tribus Purpurae doctae voluminibus hinc inde desiderati, nunc vero suo quisque loco (servato ordine & tempore) restituti sunt, numero prope CCCC, in libros IV divisi ac uno volumine collecti, cum uberrimis notis marginalibus ac duplici indice personarum & rerum*, Augsbourg-Graz, 1729, p. 50, Bérard aurait été l'auteur d'un *Tractatus pro restauratione morum ecclesiasticorum*, alors conservé dans un manuscrit de la Marsica; mais il s'agit sans doute d'une extrapolation à partir de VB 12.

20. VB 13 : « quod nullus clericus, nullus laycus aut fere mulier – quod credi difficile est – inveniri poterat infra fines episcopatus que in hiis que supra retulimus publice peccaret ».

21. VB 14 : « baronibus multisque tirannis ».

22. Z. ZAFARANA, « Berardo, santo », p. 776.

la position de Sainte-Sabine comme siège épiscopal et détailla les cinquante-neuf églises du diocèse dont sept *pievi*<sup>23</sup>.

Le soin de Bérard allait particulièrement aux pauvres : au moment de la soudure, il leur faisait envoyer des vivres. Une fois où il voulait venir en aide aux deux filles d'un chevalier qui mouraient de faim, le grenier épiscopal, pourtant vide de tout grain, livra du froment en abondance. Bérard guérit aussi d'un signe de croix une fillette qui s'était coincé un noyau de prune dans la gorge, miracle dont fut témoin un comte Rainald. Peu après 1120, Bérard convoqua à Alba les évêques de Chieti, Penne et Valva pour excommunier solennellement le comte Crescent des Marses, qui résidait à Celano. Averti de cette sanction, le comte s'en rit. Le soir, au cours d'un festin, il fut frappé d'un coup de glaive par celui-là même qui l'avait invité. En hâte, Crescent appela Bérard, qui lui donna l'absolution juste avant qu'il ne meure.

Le 29 août 1130, en la fête de sainte Sabine, Bérard annonça sa mort prochaine. Le 9 septembre, il tomba malade à Celano. Il appela son prévôt pour lui ordonner de le ramener au plus vite à Sainte-Sabine. De retour en son siège, il exhorta longuement les chanoines présents à pratiquer les vertus, en particulier à respecter la vie communautaire et à éviter les discordes. Il mourut au petit matin du lundi 3 novembre 1130 et fut enseveli dans le cloître de Sainte-Sabine. De 1130 à 1153, trente miracles se produisirent à son intercession ; deux autres avant 1167. Puis à une date inconnue, le saint corps fut solennellement transporté du cloître à l'intérieur de la cathédrale et cette translation s'accompagna de treize nouveaux miracles<sup>24</sup>.

## Études

C'est à Pierre Toubert que revient le mérite d'avoir introduit Bérard des Marses dans l'historiographie contemporaine. Dans sa thèse sur *Les structures du Latium*, publiée en 1973, il consacra en effet un chapitre à « La restauration de

- 
23. F. UGHELLI, *Italia sacra...*, 1, éd. N. COLETI, col. 892-893 ; *Patrologia latina*, 163, col. 338-340 ; N. F. FARAGLIA, « Saggio di corografia abruzzese medievale », dans *Archivio storico delle province napoletane*, 1891, rééd. dans *Civiltà medioevale negli Abruzzi*, éd. S. BOESCH GAJANO et M. R. BERARDI, 1, L'Aquila, 1990, p. 72-73 ; trad. italienne G. GROSSI, « La diocesi dei Marsi da Giovanni XII a Clemente III : confini, chiese, celle e monasteri », dans *La Terra dei Marsi. Cristianesimo, cultura, istituzioni. Atti del Convegno di Avezzano, 24-26 settembre 1998*, éd. G. LUONGO, Rome, 2002, p. 152-153. Les *pievi* étaient les principales circonscriptions d'un diocèse, organisées au haut Moyen Âge autour d'une église rurale pourvue d'un baptistère ; voir *Le istituzioni ecclesiastiche della Societas christiana dei secoli XI-XII : diocesi, pievi e parrocchie*, Milan, 1977 (Miscellanea del Centro di studi medievali, 8).
24. Sur ce recueil inédit de miracles, voir J. DALARUN, « Bérard des Marses. Un modèle épiscopal grégorien », dans *Liber largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, éd. D. BARTHÉLEMY et J.-M. MARTIN, Genève, 2003 (École pratique des hautes études. Sciences historiques et philologique, 5 ; Hautes études médiévales et modernes, 84), p. 73-85.

l'épiscopat<sup>25</sup> » qui comporte successivement deux volets : « Le modèle épiscopal<sup>26</sup> », nourri des légendes de trois saints évêques, et « Les réalités épiscopales (vers 1050-vers 1200)<sup>27</sup> ». Aux côtés des cas de Pierre d'Anagni et Bruno de Segni, le dossier de Bérard est exploité dans les deux parties du chapitre. Pierre Toubert décrit l'action de Bérard comme celle d'un « homme d'action et bouillant réformateur toujours sur la brèche<sup>28</sup> » ; il incarne selon lui, de manière exemplaire, un « modèle épiscopal archaïque de style purement “grégorien”<sup>29</sup> ». Pierre Toubert situe Bérard, à l'instar des autres saints évêques du Latium, à la rencontre de deux désirs convergents : le programme expérimental de la papauté réformatrice et les « aspirations qui s'exprimaient d'en bas en faveur d'une *vita vere apostolica*<sup>30</sup> ».

En 1998, Sofia Boesch Gajano donna une riche communication sur « Berardo vescovo dei Marsi tra agiografia e storia », publiée en 2002. S'appuyant en particulier sur la remarquable étude d'Antonio Sennis parue en 1994<sup>31</sup>, elle met l'accent sur le lien entre identité biographique et histoire du territoire. Pour ce faire, elle exploite le recueil inédit de miracles qui prolonge la Vie de Bérard. Elle met en évidence à la fois les très fortes attaches locales de Bérard, membre de la famille comtale, le soutien que Pascal II lui accorda et son engagement réformateur. Enfin elle montre comment, de part et d'autre de sa mort, Bérard s'est identifié à son Église<sup>32</sup>.

John Howe, qui avait déjà croisé Bérard au fil de ses travaux, en particulier de sa monographie sur Dominique de Sora<sup>33</sup>, a consacré à l'évêque des Marses un dense article publié en 2007. Mettant en cause le caractère révolutionnaire de

25. P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, 2, Rome, 1973 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 221), p. 806-840.

26. *Ibid.*, p. 807-829.

27. *Ibid.*, p. 829-840.

28. *Ibid.*, p. 827.

29. *Ibid.*, p. 818.

30. *Ibid.*, p. 792. Sur l'apport de Pierre Toubert, voir J. DALARUN, « Bérard des Marses... », p. 59-64.

31. A. SENNIS, « Potere centrale e forze locali in un territorio di frontiera : la Marsica tra i secoli VIII e XII », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medioevo e archivio muratoriano*, 99, 1994, p. 1-76. Cette enquête fondamentale est reprise presque à l'identique par ID., « Strategie politiche, centri di potere e forme di inquadramento territoriale nella Marsica nei secoli IX-XII », dans *Une région frontalière au Moyen Âge. Les vallées du Tirano et du Salto entre Sabine et Abruzzes*, dir. É. HUBERT, Rome, 2000 (Collection de l'École française de Rome, 263), p. 95-139, et pour l'essentiel par ID., « Strategie politiche, affermazioni dinastiche, centri di potere nella Marsica medievale », dans *La Terra dei Marsi...*, p. 55-118.

32. S. BOESCH GAJANO, « Berardo vescovo dei Marsi tra agiografia e storia », *ibid.*, p. 339-364.

33. J. HOWE, *Church Reform and Social Change in Eleventh-Century central Italy : Dominic of Sora and His Patrons*, Philadelphie, 1997 ; ID., « *Monasteria semper libera* : Cluniac-Type Monastic



la réforme dite « grégorienne », il rappelle que Bérard n'a rien d'un *homo novus*, mais qu'il est solidement ancré dans le puissant lignage des comtes des Marses ; il estime que cette appartenance a été décisive dans sa promotion épiscopale par la papauté réformatrice. John Howe souligne les aspects spécifiques de l'action réformatrice de Bérard dans son diocèse et conteste que sa Vie ait répondu à un modèle pontifical, voire épiscopal préétabli. Dans l'action de Bérard, plus qu'un triomphe du pouvoir romain ou que l'affirmation des clercs sur les laïcs, il voit la mise en œuvre d'un idéal de réconciliation dans la société locale et l'expression idiosyncratique de la cathédrale Sainte-Sabine<sup>34</sup>.

Reprenons quelques-uns des traits saillants de ces trois études : le lien au lignage comtal, le soutien de la papauté et l'assiette territoriale.

## Lignage

Pour le premier point, on peut s'appuyer sur les très soigneuses reconstitutions généalogiques d'Antonio Sennis<sup>35</sup>. Selon lui, le futur évêque Bérard serait le fils du comte des Marses Bérard IV. L'évêque Pandolphe, son mentor, était aussi son grand-oncle, frère de Bérard III (père de Bérard IV) et d'Oderisio II. L'abbé Oderisio, qui accueille en 1100 notre Bérard au Mont-Cassin, était le fils d'Oderisio II, donc le cousin germain du père de notre Bérard et le neveu de l'évêque Pandolphe. Le chevalier Jean de Petrella, qui vient délivrer Bérard à Palestrina en 1108, pourrait être le fils de Sigenolphe, frère de Pandolphe, Oderisio II et Bérard III, donc le cousin germain de Bérard IV, père de notre Bérard. Le comte Rainald, témoin d'un des miracles de l'évêque Bérard, est le fils du comte des Marses Crescent et, à ce titre, peut être le neveu de l'évêque. Car le comte Crescent, que Bérard excommunie en compagnie des évêques de Chieti, Penne et Valva, est le fils de Bérard IV et, probablement donc, le frère de notre évêque Bérard. Enfin la comtesse Altegrima, témoin d'un des miracles posthumes de Bérard, fille de Pandolphe, prince de Capoue, était alors veuve du comte des Marses Rainald IV, frère de Bérard IV, et, par conséquent, elle pouvait être la tante par alliance de notre Bérard. On peut difficilement imaginer un réseau plus serré de liens familiaux.

Le diocèse comme le comté des Marses ont la particularité d'être identifiés non à un territoire, mais au nom d'un peuple, hérité de l'Antiquité<sup>36</sup>. Après avoir relevé du duché lombard de Spolète, la région fut intégrée en 774 au royaume

---

Liberties in Eleventh-Century Central Italian Monasteries », *Catholic Historical Review*, 78, 1992, p. 19-34.

34. ID., « St Berardus of Marsica (d. 1130) "Model Gregorian Bishop" », *Journal of Ecclesiastical History*, 58, 2007, p. 400-416.

35. Voir la généalogie simplifiée des comtes des Marses, ci-dessous p. 133.

36. En plus des études déjà citées, dont nous nous inspirerons abondamment, voir L. FELLER, *Les Abruzzes médiévales. Territoire, économie et société en Italie centrale du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Rome,

franc d'Italie. Conquise par les fils de Roger II de Sicile en novembre 1143, elle fut alors annexée au royaume normand de Sicile, dans la principauté de Capoue, et divisée entre les deux comtés d'Alba et de Celano. En fait, la Terre des Marses n'avait jamais cessé d'être une zone frontière : après avoir été la région la plus méridionale du royaume d'Italie, elle devenait ainsi la région la plus septentrionale du royaume de Sicile. Mais la famille comtale avait vaillamment résisté à tous ces changements politiques. Elle tirait son origine d'un Bérard *Franciscus*, neveu d'Atton, peut-être comte de Bourgogne, qui accompagnait Hugues d'Arles lors de sa descente en Italie en 926<sup>37</sup>. Aux première et deuxième générations, la famille rayonna largement sur l'Abruzze intérieur, puis son pouvoir se concentra sur la Terre des Marses dont elle détint le titre comtal jusqu'en 1143. Est-ce une rémanence du partage successoral franc ou une forme de coseigneurie<sup>38</sup>? Toujours est-il que le titre comtal fut souvent partagé entre frères : Oderisio I<sup>er</sup> et Bérard II; Oderisio II, Bérard III et Rainald III; Rainald IV et Bérard IV...

Comme l'a fort bien relevé Laurent Feller, la charge épiscopale des Marses était rapidement devenue un des éléments du patrimoine lignager, « susceptible de constituer l'assise matérielle d'une dynastie secondaire à l'intérieur de la famille comtale<sup>39</sup> ». Bien au-delà de la Terre des Marses, la lignée des comtes Bérard donna d'ailleurs des évêques à plus d'un diocèse de l'Abruzze : Bérard de Chieti, qui intervient contre le comte Crescent aux côtés de notre Bérard, était issu de la même souche que lui. Vers 970, le premier membre du lignage comtal à s'être emparé du diocèse des Marses fut Albéric, frère du comte Rainald II. En 996,

1998 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 300); L. SALADINO et M. C. SOMMA, « Un caso anomalo : la Marsica », dans *Alle origini della parrocchia rurale (iv-viii sec.)*. *Atti della giornata tematica dei seminari di archeologia cristiana (École française de Rome, 19 marzo 1998)*, éd. P. PERGOLA, avec la collaboration de P. M. BARBINI, Cité du Vatican, 1999 (Sussidi allo studio delle Antichità cristiane, 12), p. 397-423; L. FELLER, « L'organisation de l'espace abruzzais entre IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans *Une région frontalière...*, p. 243-269; L. SALADINO, *I monasteri benedettini nell'Abruzzo interno. Insediamenti, infrastrutture e territorio tra VIII e XI secolo*, Rome, 2000, p. 15-34; G. OTRANTO, « La diffusione del cristianesimo e l'organizzazione ecclesiastica della Marsica fino all'Altomedioevo », dans *La Terra dei Marsi...*, p. 25-38; A. M. GIUNTELLA, « Insediamenti ed edifici religiosi tra Tardoantico e Alto Medioevo. Brevi note », *ibid.*, p. 39-53; A. MELCHIORRE, « La diocesi dei Marsi dopo il Concilio di Trento », *ibid.*, p. 207-215; M. MERLINO, *Pereto. Alla ricerca delle antiche origini*, s. l., 2004, p. 59-67.

37. LÉON DE LA MARSICA, *Chronica monasterii Casinensis*, I, 61, dans *Die Chronik von Montecassino*, éd. H. HOFFMANN, Hanovre, 1980 (Monumenta Germaniae historica. Scriptores, 34), p. 153-154 : « Cum hoc Ugone venit Italiam Azzo comes Burgundie, avunculus Berardi illius, qui cognominatus est Franciscus, a quo videlicet Marsorum comites procreati sunt. »

38. Sur les phénomènes de coseigneurie liés aux partages successoraux, qui peuvent également se traduire par des noms partagés, voir H. DÉBAX, *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge. Les coseigneurs du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 2012, en particulier p. 41-42, 82 et 329-334.

39. L. FELLER, *Les Abruzzes médiévales...*, p. 826-827. Voir L. SALADINO, *I monasteri benedettini nell'Abruzzo interno...*, p. 32.

Albéric porta son propre fils à sa succession, tandis que lui-même se propulsait abbé du Mont-Cassin. En fait, ce qu'on est tenté d'appeler le « lignage épiscopal » eut au moins deux points communs avec le lignage comtal dont il n'était jamais que l'autre expression. D'une part, il résista aux aléas de l'histoire ecclésiastique comme les comtes surmontèrent tous les retournements politiques : la famille comtale se survécut en effet comme comtes de Celano jusqu'à Frédéric II ; le successeur de notre Bérard était encore un Bérard<sup>40</sup>, ce qui laisse supposer qu'il prolongeait la tradition de mainmise lignagère sur le siège épiscopal. D'autre part, la pratique du partage des pouvoirs à la tête du comté se répercuta sur le diocèse. L'évêché des Marses est attesté depuis le milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>. Il fut divisé à partir de Benoît IX (1032-1044) ; de 1050 à 1056 en particulier, le comte Oderisio II tailla un diocèse autonome à son fils Atton autour de Carsoli. Appliquant une décision de Victor II prise le 18 avril 1057, la lettre d'Étienne IX, en date du 9 décembre 1057, rétablissait l'unité du diocèse au profit de Pandolphe, oncle d'Atton, lequel était alors déplacé à Chieti<sup>42</sup>.

L'épiscopat du schismatique Sigenolphe mérite un intérêt spécifique, car il illustre les deux principes à peine énoncés. Ce personnage n'est guère documenté que par la Vie de Bérard, qui lui réserve un sort pour le moins ambigu : même si son bilan est noté de manière exécrationnelle, Sigenolphe est d'abord présenté comme « un homme religieux et d'une admirable abstinence », soutenu certes par « la puissance de ses consanguins », mais « également chéri » par le clergé et le peuple. Cette mansuétude de l'hagiographe à l'égard d'un homme chassé au profit de son héros n'a guère, à mon sens, qu'une explication : Sigenolphe appartenait au lignage comtal. Le nom est en effet attesté pour un frère de l'évêque Pandolphe. Par ailleurs, quelle autre famille, dans la région, pouvait se réclamer de « la puissance de ses consanguins » ? La légende indique que Sigenolphe, « portant le nom d'évêque, demeurait là depuis dix-sept ans<sup>43</sup> ». Puisque l'élection de notre Bérard peut être datée de 1110<sup>44</sup>, cela situe le début de l'épiscopat de Sigenolphe en 1094.

40. Voir VB 41.

41. Voir L. SALADINO et M. C. SOMMA, « Un caso anomalo : la Marsica », p. 397-399.

42. F. UGHELLI, *Italia sacra...*, 1, éd. N. COLETI, col. 889-891 ; *Patrologia latina*, 143, col. 875-876 ; trad. italienne G. GROSSI, « La diocesi dei Marsi... », p. 151-152 ; B. COLASANTI, *Il monastero di San Giovanni in Fistola. Studio storico e restauro del sito*, Rome, 2009, p. 19.

43. VB 11 : « Eo itaque tempore, Marsa Ecclesia vacabat, cui tamen inerat quidam religiosus et mirę abstinentię vir, Sigenolphus nomine, qui a Giberto ordinatus fuerat et per decem et septem annos, episcopi nomen ferens, ibidem mansit. Et quoniam secundum Deum stare non poterat, satagebat Romana curia eum expellere et alium captolicum ponere. Imminente autem haeresi tum ob consanguineorum p̄fati Sygenulfi potentiam, tum quos ordinaverat clericorum studio, aliquando vero cleri et populi a quibus equanimiter diligebatur fortitudine, tamdiu facere Romana curia non valuit. »

44. Bérard est souscripteur de l'acte de 1120 qui est dit dater de sa onzième année d'épiscopat, ce qui situe son accession au siège des Marses en 1110 ; F. UGHELLI, *Italia sacra...*, 1, éd.

Or à cette date, Pandolphe était encore en exercice ; d'après la Vie de Bérard, il l'aurait même été au moment de l'entrée de ce dernier au Mont-Cassin – qu'on peut situer en 1100<sup>45</sup> –, et ce bien qu'un autre évêque, André, soit fugitivement cité dans un acte du 8 juin 1096<sup>46</sup>. Sigenolphe et Pandolphe, puis Sigenolphe et André, voire Sigenolphe, Pandolphe et André, à défaut de pouvoir cohabiter dans le même siège, ont dû, de fait, se partager le diocèse. Puisque André assiste en 1096 à la donation de biens en faveur de l'église San Cesidio de Trasacco par le comte Bérard IV et sa mère Gemma, puisque Sigenolphe est à l'origine de la querelle qui opposait Sainte-Sabine à Saint-Jean de Celano sur la consécration des huiles saintes – cette dernière église réclamant le même droit que la cathédrale en la matière jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> –, on peut se demander si Trasacco, sur la rive sud du lac Fucino, et Celano, sur sa rive nord, ne furent pas un temps les têtes de diocèses rivaux de celui qui avait Sainte-Sabine pour siège, sur la rive est du lac.

Le dernier éclairage sur ce point vient de la programmation du *cursus* de notre Bérard lui-même. Lorsque son père le confie, adolescent, à son grand-oncle pour être élevé au sein du chapitre canonial de Sainte-Sabine, lorsque les deux hommes, d'un commun accord avec leur neveu et cousin germain l'abbé Oderisio, placent le jeune Bérard au monastère du Mont-Cassin pour qu'il y reçoive une éducation digne de ce nom, il est évident qu'ils ont tous trois en tête de faire de lui un évêque potentiel, issu de la lignée à la fois comtale et épiscopale. Comme l'ont souligné Pierre Toubert puis Laurent Feller, la grande abbaye bénédictine était alors devenue le passage obligé d'une carrière épiscopale, au moins pour le Latium méridional et l'Abruzze intérieur<sup>48</sup>. Face au schisme qui, de 1080 à 1100, opposa l'antipape Clément III à Grégoire VII puis Victor III, Urbain II et Pascal II, la famille comtale – d'un côté avec Pandolphe, de l'autre avec Sigenolphe – aurait eu deux fers au feu, comme il est de bonne politique familiale lorsque les puissances supérieures sont divisées. Au lendemain de l'élection de Pascal II, en 1099, et l'année même de la mort de Clément III, en 1100, notre Bérard était programmé à l'épiscopat par son envoi au Mont-Cassin. Après la théorie, Pascal II lui offrit une formation pratique et lui octroya une promotion accélérée de 1106

---

N. COLETI, col. 901-902 ; *I fondi pergameneo e cartaceo dell'archivio della collegiata di S. Cesidio di Trasacco*, éd. A. CLEMENTI, M. R. BERARDI, G. MORELLI et E. ANGELINI, L'Aquila, 1984 (Documenti per la storia d'Abruzzo, 6), p. 8-13.

45. La légende indique que le séjour de Bérard au monastère du Mont-Cassin dura six ans. Comme il prend part au voyage de Pascal II en France à partir de la fin de l'année 1106 et comme Paul l'Aveugle n'a pu entrer au Mont-Cassin qu'en 1099 au plus tôt, cela situe très probablement l'entrée de Bérard au monastère bénédictin en 1100.

46. F. UGHELLI, *Italia sacra...*, 1, éd. N. COLETI, col. 891-892 ; *I fondi...*, p. 6-8.

47. F. UGHELLI, *Italia sacra...*, 1, éd. N. COLETI, col. 902-904. Voir G. GROSSI, « La diocesi dei Marsi... », p. 134 et 141.

48. P. TOUBERT, *Les structures du Latium...*, 2, p. 812-814 ; L. FELLER, *Les Abruzzes médiévales...*, p. 847.

à 1110. Bérard, précise sa légende, fut fait prêtre cardinal, puis élu évêque, enfin consacré à trente ans précis, soit l'âge minimal que les réformateurs retenaient pour l'accès au sacerdoce<sup>49</sup>. Le sort de Sigenolphe était certainement scellé dès 1100, mais, au fond, une fois Clément III disparu, ce bon évêque soutenu par son lignage ne gênait guère : la papauté et la dynastie locale durent s'accorder pour lui laisser dix ans de répit, le temps que la relève soit assurée, toujours au sein de la famille comtale.

## Réforme

Du moment où Pascal II l'appela auprès de lui en 1106, le soutien du pontife romain à Bérard ne se démentit plus. Au sein de la curie où il fut promu sous-diacre, Bérard faisait partie de l'entourage rapproché du pape, au point de l'accompagner en France en 1106-1107. Pascal II lui confia la province de Campagne, poste de confiance dans une des régions vitales du Patrimoine de saint Pierre<sup>50</sup>. La naissance de Bérard lui facilita la détention du titre comtal, de même qu'elle le prédisposait au pouvoir : la noblesse est certes une distinction, mais tant qu'elle est distinction active, elle a de bonnes chances de recéler aussi une part de compétence acquise. Face à la révolte de Pierre Colonna, il est possible que Bérard ait déçu son protecteur ; mais il s'ensuivit un retour à la curie et un surcroît d'honneur : cardinal diacre, cardinal prêtre, élection et consécration comme évêque des Marses. L'élection épiscopale se déroula à Rome, ce qui veut dire que le chapitre cathédral et le clergé local – sans parler du peuple des Marses – n'eurent guère moyen de donner leur avis ; si on lit de près ce passage de la légende, on peut même se demander si l'élection et la consécration n'eurent pas lieu à Sainte-Sabine sur l'Aventin<sup>51</sup>. Les Marses n'eurent plus qu'à glorifier Bérard lors de son

49. PIERRE DAMIEN, *ep.* 40, dans *Die Briefe des Petrus Damiani*, éd. K. REINDEL, 1, Munich, 1983 (Monumenta Germaniae historica. Briefe der deutschen Kaiserzeit), p. 399 : « Hinc est, quod sancta aeclesia ab ipso suo capite [*le Christ*] huius normam institutionis arripuit et fideliter servat, ut instar ipsius Domini infra tricennium ad sacerdotium quemlibet non admittat. »

50. G. FALCO, « L'amministrazione papale nella Campagna e nella Marittima dalla caduta della dominazione bizantina al sorgere dei Comuni », *Archivio della R. Società Romana di Storia Patria*, 38, 1915, p. 688-694 ; rééd. dans *Id.*, *Studi sulla storia del Lazio nel Medioevo*, Rome, 1988 (Miscellanea della Società Romana di storia patria, 24/2), p. 397-417.

51. *VB* 11 : « Renitente omni nisu, indignum se acclamante, sanctus prius in ecclesia Sancti Grisogoni pręsbiter cardinalis, postmodum in ecclesia Sanctę Sabine, immo ad sanctę et illustrissimę martiris Sabine honorem, episcopus est electus et, suę ętatis anno trigesimo, consecratus. Unde quidam dolens flendo tunc versificando luxit, dicens : "Roma fleat, cum Marsa vetat quem gliscit habere ! Dando pios sic Roma viros, dic unde bearis !" Celebrata itaque huius sancti pastoris consecratione, apostolica benedictione potiti, Marsi, ad episcopatum cum ipso reversi, in sedem pręscrittę illustrissimę martiris et domine debito honore eundem sublimarunt. » Historiquement, la Sabine romaine ne fut certainement pas une martyre, mais la fondatrice d'un titre sur l'Aventin, ensuite confondue avec une martyre Sabine

arrivée à la Sainte-Sabine locale : les jeux étaient faits de longue date. Le soutien de Pascal II à l'action de Bérard dans son diocèse se traduit par la lettre qu'il lui adressa en date du 25 février 1114. On peut aller jusqu'à dire que la Vie de Bérard (à ne pas confondre systématiquement avec sa vie), pour tout ce qui concerne son action réformatrice dans le diocèse, n'est jamais que la projection narrative de cette lettre pontificale.

L'action réformatrice de Bérard, qui – soulignons-le – se met en route à un quart de siècle de la mort de Grégoire VII, n'eut pas dans le diocèse des Marses un caractère de nouveauté absolue. Son grand-oncle Pandolphe avait lui aussi lutté pour recomposer l'unité du diocèse et sans doute fut-il le premier à ramener le chapitre cathédral à la vie régulière. Il n'est pas dit qu'il ait pour autant fait adopter au chapitre la Règle d'Augustin : la réforme canoniale put procéder d'une application plus stricte de l'*Institutio canonicorum*, définie en 816 par le concile d'Aix-la-Chapelle sous la direction de Louis le Pieux, dont l'observance avait été durcie par Nicolas II à l'issue du synode de 1059, trois ans après l'accession de Pandolphe au siège épiscopal. Nier la dimension révolutionnaire de la réforme dite « grégorienne » au prétexte qu'elle eut des prémisses et qu'elle s'appuya en grande partie sur les élites préexistantes relève d'une conception utopique de la révolution. Que tout le XVIII<sup>e</sup> siècle ait été travaillé par le ferment des Lumières n'enlève à la Révolution française ni sa dimension révolutionnaire ni son caractère d'événement. La plupart des mouvements que l'histoire retient sous le nom de « révolutions » s'appuient sur une fraction des élites en place : le cas de Léon IX qui, tout en étant issu de la haute aristocratie germanique et soutenu par l'empereur Henri III, fut néanmoins l'initiateur de la réforme de l'Église est, à cet égard, emblématique. Et même si le nouveau régime, en quête de tous les talents susceptibles d'assurer son succès, entrouvre la porte du pouvoir à quelques *homines novi*<sup>52</sup>, il n'a de cesse de tenter de capter à son profit des compétences acquises qui, par définition, ne peuvent provenir que de l'ancien régime.

L'hagiographe de Bérard des Marses exprime à sa manière cet apparent paradoxe : « Aussi cet homme de sainte honnêteté se mit-il à vivre et à servir tout le monde avec d'autant plus de zèle qu'il était élevé aux plus grandes positions

---

d'Ombrie, amie de Sérapie, dont il n'est pas évident que la passion, composée près de Terni entre la fin du VI<sup>e</sup> et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ait une quelconque valeur historique ; voir A. AMORE, « Sabina e Serapia, sante, martiri », dans *Bibliotheca sanctorum*, 11, Rome, 1968, col. 540-542 ; C. LANÉRY, « Hagiographie d'Italie (300-550) », dans *Hagiographies...*, p. 305-306. La dédicace de la cathédrale des Marses à la supposée martyre romaine créait un lien entre le diocèse des Marses et le Siège romain. Sur l'importance du culte des martyrs des premiers siècles dans les cultes locaux, voir M. T. CACIORGNA, « Sviluppo cittadino e culto dei santi nel Lazio medievale (secoli XII-XV) », dans *Santi e culti del Lazio. Istituzioni, società, devozioni*, éd. S. BOESCH GAJANO et E. PETRUCCI, Rome, 2000 (Miscellanea della Società romana di storia patria, 41), p. 328-334.

52. Ainsi Bruno, évêque de Segni, était-il d'une famille paysanne ; voir P. TOUBERT, *Les structures du Latium...*, 2, p. 811-812.

et qu'il était observé plus attentivement de tous, progressant non pas tant par faveur, mais honnêtement et légalement<sup>53</sup>. » Il importe de souligner que le mérite a volé au secours de la naissance. La seule mention de la noblesse – ô combien réelle – de Bérard a des allures de déni, aux antipodes du *topos* de la *beata stirps* : « Ce jeune homme donc, débarrassé de toute arrogance de noblesse, était amant de l'humilité, de la patience, de la chasteté, de la charité et de toutes les vertus, au point qu'on reconnaissait en son aspect l'image de l'humilité<sup>54</sup>. » Certes Bérard le réformateur était avant tout un fils et un petit-neveu. Mais Giulia Barone a justement souligné – à propos de la papauté réformatrice précisément – que, tant qu'un appareil administratif ne s'est pas mis en place avec ses filières de formation, le népotisme est encore la manière la plus simple et la plus sûre de s'assurer compétences et fidélités<sup>55</sup>. Y voir une contradiction avec l'idéal réformateur ressortit à l'anachronisme<sup>56</sup>. La réforme n'a pas brutalement substitué une méritocratie à l'aristocratie en place ; elle a d'abord tenté, de l'intérieur, de transformer une partie de l'aristocratie en méritocratie ecclésiastique.

La promotion de Bérard à la tête du diocèse des Marses correspondait à une parfaite coïncidence d'intérêts entre la papauté et la lignée comtale : la première soucieuse de capter les appuis locaux, les talents et l'investissement éducatif à son profit ; la seconde désireuse de conserver un élément décisif de sa puissance en sachant s'adapter l'air du temps. Cet agrément s'était noué dès 1100, dès l'entrée de Bérard au monastère du Mont-Cassin. L'abbaye bénédictine préfigurait elle-même cette alliance d'intérêts : John Howe a fort bien montré comment, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la famille comtale des Marses avait désormais transféré l'essentiel de ses donations, auparavant opérées en faveur de ses petites fondations locales, vers la prestigieuse abbaye bénédictine<sup>57</sup>. Tenue par la famille comtale, elle était en même temps devenue un centre de formation des élites réformatrices ensuite réinvesties dans l'épiscopat régional.

53. VB 6 : « Cepit itaque vir iste sanctę honestatis tanto studiosius vivere cunctisque ministrare quanto ad maiora sublevatus et a cunctis accuratius spectabatur, non tam favorabiliter, sed honeste et legaliter incedens. »

54. VB 3 : « Erat ergo iuvenis iste, omni nobilitatis elatione postposita, humilitatis, patientę, castitatis, caritatis et omnium virtutum amator, ita quod in eius aspectu humilitatis imago dignoscebatur. »

55. G. BARONE, « L'affermazione della monarchia pontificia », dans *Il Cristianesimo. Grande atlante*, t. 1. *Dalle origini alle chiese contemporanee*, dir. R. RUSCONI, Turin, 2006, p. 147-163.

56. De la même manière, Jean-Claude Maire Vigueur a réévalué la part des compétences juridiques réelles qui permirent à la chevalerie urbaine de jouer un rôle décisif dans les phases consulaire et *podestarile* de la vie communale italienne ; J.-C. MAIRE VIGUEUR, *Cavaliers et citoyens. Guerre, conflits et société dans l'Italie communale, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2003.

57. J. HOWE, *Church Reform and Social Change...*, p. 132-148 ; L. SALADINO, *I monasteri benedettini nell'Abruzzo interno...*, p. 62-64, 66-68 et 129. Voir aussi T. LEGGIO, « Abbazie benedettine, vescovi, aristocrazie locali e santità nell'Italia centro-occidentale appenninica (secc. XI-XIV). Alcune considerazioni », *Sanctorum*, 7, 2010, p. 85-88.